Projets de réserves de biodiversité et de réserve aquatique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

6213-01-003

**De :** Claire.Firlotte@mrn.gouv.qc.ca [mailto:Claire.Firlotte@mrn.gouv.qc.ca]

**Envoyé**: 12 novembre 2012 15:05 **À**: 8reserves-abitibi-temiscamingue

Objet : Pôle récréotouristique au Témiscamingue

Bonjour,

Voici les réponses à une demande de précisions adressée par le BAPE au MRN lors des audiences publiques, le 7 novembre dernier.

Dans le PRDTP de l'Abitibi-Témiscamingue (plan régional de développement du territoire public), on trouve la carte no 7 qui présente la synthèse des tendances et des potentiels pour le récréotourisme. Cette carte est jointe en annexe au présent courriel. Sur le territoire correspondant à l'actuelle réserve aquatique projetée de la rivière Dumoine, on remarque un « pôle récréotouristique possible ». Le BAPE a demandé au MRN des précisions sur ce potentiel.

En premier lieu, précisons que la réserve aquatique projetée n'apparaît pas dans le PRDTP de la région, car elle a obtenu son statut provisoire après l'élaboration de cette planification régionale. L'ajout de cette réserve au PRDTP est cependant prévu et son périmètre actuel correspondra à un nouveau secteur de territoire d'aire protégée, plutôt qu'à un pôle récréotouristique potentiel.

Que signifient les pôles ou secteurs récréotouristiques dans le PRDTP ? En voici la définition, extraite du PRDTP :

## 5.1.1 Secteurs récréotouristiques structurants

Les secteurs récréotouristiques structurants sont des territoires comportant diverses caractéristiques, comme une forte utilisation à des fins récréatives (formelle ou informelle) ou un grand potentiel récréotouristique. Ces territoires bénéficient d'une reconnaissance, généralement officielle, du milieu régional, qui prend la forme d'un droit, d'un statut, d'une mention au schéma d'aménagement des MRC, etc. Ils ont un effet structurant sur le milieu régional ou pourraient potentiellement avoir un tel effet.

Ce sont des secteurs de développement où les objectifs suivants sont poursuivis :

- ✓ Développer le secteur par la mise en valeur des activités récréatives, notamment en privilégiant les projets récréotouristiques auxquels est associée une certaine forme d'hébergement (auberge, camping, location de chalets, etc.) et à l'intérieur desquels l'accès public est maintenu. Par conséquent, la villégiature privée y est restreinte.
- ✓ Protéger la qualité des paysages dans ces secteurs afin d'en préserver l'attrait et d'y maintenir des conditions favorables aux investissements récréotouristiques.

Pourquoi le MRN et ses partenaires ont-ils identifié un tel secteur dans la partie sudest du Témiscamingue ?

Lors de l'élaboration du PRDTP entre 2001 et 2006, le MRN et la MRC de Témiscamingue ont convenu d'identifier sur ce territoire un potentiel récréotouristique afin de mettre en valeur un territoire à des fins de développement récréotouristique..

Voici un extrait du PRDTP (pages 53-54) :

Le PRDTP récréotouristique désigne donc huit produits à mettre en valeur ou dont le développement devrait être planifié sur le territoire public de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces produits ont été choisis avec l'objectif de contribuer au développement économique de l'industrie récréotouristique, et partant, au développement économique et au bien-être des communautés de la région. L'analyse de la situation du récréotourisme dans la région a permis de dégager des tendances et de cerner les potentiels récréotouristiques de la plupart de ces produits. Ces tendances et ces potentiels sont illustrés sur la carte 7, sur laquelle sont représentés les éléments suivants :

La pointe sud du Témiscamingue présente des caractéristiques propices à une mise en valeur récréotouristique accrue. En effet, ses paysages analogues à ceux des Laurentides – tant en ce qui concerne la classe de relief que le domaine bioclimatique – et son accès favorisant les bassins de population de l'Ontario et du sud du Québec pourraient lui conférer un important potentiel de mise en valeur. Ce secteur pourrait donc faire l'objet d'une évaluation.

Cependant, en raison d'un manque de ressources, l'évaluation du potentiel de ce secteur n'a toujours pas été réalisée. Cette évaluation est préalable à l'identification de projets de développement.

## Pour consulter le PRDTP:

Le PRDTP (texte et cartes) est publié sur le site internet du MRN. Voici le lien : <a href="http://www.mrnf.gouv.gc.ca/territoire/planification/planification-regionaux.jsp">http://www.mrnf.gouv.gc.ca/territoire/planification/planification-regionaux.jsp</a>

## Claire Firlotte

Direction des affaires régionales de l'Abitibi-Témiscamingue Ministère des Ressources naturelles 70 avenue Québec Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1 Tél: 819 763-3388 poste 263

Tel: 819 763-3388 poste 263 Téléc.: 819 763-3216

Courriel: claire.firlotte@mrnf.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.